

École Paul-VI

666, rue Le Laboureur
Boucherville (Québec) J4B 3R7
Tél.: (450) 655-8930 Téléc.: (450) 655-7620
Courriel : paulvi@csp.qc.ca
Site web: <http://paulvi.csp.qc.ca/>



RAPPORT ANNUEL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2015-2016

Présentation du conseil

Lors de sa rencontre du 12 juin 2014, le conseil des commissaires a adopté par résolution que le conseil d'établissement (CÉ) de l'école Paul-VI serait constitué de 10 membres, soit 5 membres parents et 5 membres provenant du personnel de l'école.

Lors de l'assemblée générale des parents du 17 septembre 2015, les parents présents ont élu par acclamation, pour un mandat de deux ans, mesdames Kathy Fontaine et Marie-Ève Turcotte. C'est ensuite lors de rencontres du personnel à l'école que les membres furent élus. Voici le tableau qui représente la composition du conseil pour l'année 2015-2016 :

Membres parents	Membres du personnel	
	Noms	Fonction
Pierre-Luc Beaucage	Marie-Christine Brunet	Enseignant
Marie-Christine Tremblay	Simon Lachapelle	Enseignant
Martine Jolicoeur	Carole Bousquet	Enseignant
Kathy Fontaine	Sophie Brillon	Enseignant
Marie-Ève Turcotte	Mélanie Gilbert	Service de garde

Lors de la rencontre du 13 octobre 2015, les membres du CÉ ont élu monsieur Beaucage à titre de président. Ils ont aussi élu madame Marie-Christine Tremblay comme représentante au comité de parents de la CSP et madame Kathy Fontaine comme substitut.

Afin de soutenir le conseil dans l'exercice de ses fonctions, madame Lyne Gendron agissait à titre de secrétaire et madame Chrystine Tremblay, de septembre à février, et monsieur Patrice Filiatreault, de février à juin, à titre de direction d'établissement.



Déroulement des rencontres

Pour l'année scolaire 2015-2016, le conseil d'établissement a tenu 6 rencontres. À chacune de ses rencontres, le CÉ invitait un membre de l'organisme de participation des parents afin qu'il vienne faire le point sur leur plan de travail.

Lors de sa première rencontre, le CÉ a adopté ses règles de régie interne et son calendrier de travail.

Pouvoirs généraux

Pendant l'année scolaire, le conseil a adopté le rapport annuel de ses activités.

Il a de plus approuvé la convention de gestion et de réussite éducative ainsi que l'actualisation du plan de lutte contre l'intimidation et la violence, en reconduisant ce dernier.

Lors de la dernière rencontre de l'année, le conseil s'est dit prêt à entamer, en 2016-2017, un processus dans le but d'actualiser le projet éducatif.

Pouvoirs reliés aux services éducatifs

Le conseil d'établissement a été consulté sur les modalités de communication renseignant les parents d'un élève sur son cheminement scolaire et a été informé de l'approbation des normes et modalités d'évaluation des apprentissages.

À de nombreuses reprises, les membres du conseil ont approuvé la programmation des activités éducatives qui nécessitent un changement aux heures d'entrée et de sortie quotidiennes des élèves ou un déplacement à l'extérieur des locaux de l'école, selon les propositions des enseignants de l'école. Ils ont aussi approuvé les modalités d'application du régime pédagogique ainsi que le temps alloué à chaque matière obligatoire.

Le CÉ a établi les principes d'encadrement du coût des manuels scolaires et du matériel didactique, puis il a été informé de leur choix par l'école. De plus, il a établi les principes d'encadrement du coût des documents et a approuvé la liste des objets exigés pour la contribution financière des parents.

Pouvoirs reliés aux ressources matérielles et financières

Le conseil d'établissement a adopté son budget annuel de fonctionnement, ainsi que le budget annuel de l'école.

Aussi, la direction a consulté le CÉ afin de déterminer les besoins de l'école relatifs aux biens et services et aux locaux.

Puis, les membres du conseil ont convenu de solliciter les contributions en choisissant de vivre à nouveau une activité de *marchethon-marathon*. Les sommes amassées, soit 8 250\$, ont été versées dans un fonds à destination spéciale qui a servi aux enseignants pour faire vivre des projets d'arts aux élèves.

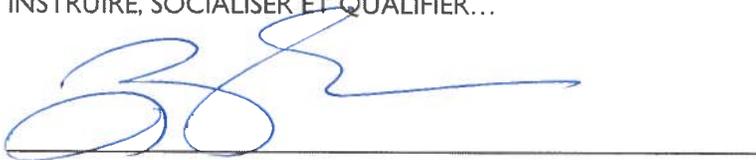
Organisme de participation des parents

L'organisme de participation des parents (OPP), formé d'environ sept parents, a participé activement à développer des activités pour les élèves dans l'école en lien avec notre plan de réussite. En plus de leur vente d'effets scolaires, ils ont participé à l'organisation de la journée de la photo scolaire et du *marchethon-marathon*. Grâce aux sommes ainsi amassées, les membres ont, entre autres, mis en place une activité de yoga, ont remis des balles anti-stress aux élèves, ont planté des fleurs et ont contribué à fête de nos finissants.

Conclusion

Tout au long de l'année, le CÉ a rempli son rôle avec diligence. Les membres étaient assidus aux rencontres et les échanges toujours cordiaux, ouverts et respectueux. Le président du CÉ est soucieux du climat qui règne et rend, par son humour, les rencontres très agréables.

Pour l'année scolaire 2015-2016, malgré un climat politique difficile au Québec, nous pouvons être fiers des nombreuses réalisations et des résultats obtenus grâce à l'excellente participation des membres du conseil d'établissement et de toute l'équipe de l'école Paul-VI. Cet établissement représente un milieu de vie où les enfants sont heureux et motivés à apprendre, et ce, grâce au dynamisme du personnel. C'est avec un immense plaisir et une motivation toujours plus vive que nous poursuivrons la réalisation de notre mission :
INSTRUIRE, SOCIALISER ET QUALIFIER...



PIERRE-LUC BEAUCAGE

PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

ÉCOLE PAUL VI